



REVUE DE PRESSE DU 02/04/2017

- 1- Selon le Directeur général des Douanes, Kadour Bentahar, le nouveau Code des douanes renforce la protection du douanier dans l'exercice de ses fonctions. "Le nouveau code des douanes, promulgué dernièrement, comporte de nouvelles mesures et facilités au profit de l'économie nationale et de l'entreprise algérienne et renforce la protection du douanier", a-t-il souligné lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Mostaganem.

- 2- Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé samedi à El Oued, que la réduction de l'importation ne signifiait pas l'interdiction de certaines marchandises car l'Algérie a encore besoin d'une concurrence pour fixer les prix et offrir un meilleur choix au consommateur. "La réduction de la liste des importations ne signifie nullement l'interdiction de certaines marchandises car nous avons encore besoin de fixer les prix sur le marché et de garantir la qualité d'une part, et d'offrir un meilleur choix au consommateur algérien d'autre part, a indiqué M. Sellal dans une allocution lors d'une réunion avec les autorités locales et les représentants de la société civile.

- 3- Le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en avant, samedi à El-Oued, l'importance de promouvoir l'investissement dans le tourisme pour contribuer à l'essor de l'économie nationale. "Il appartient d'œuvrer à la promotion des opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme, en tant que levier de développement prometteur, susceptible de contribuer à l'essor économique du pays", a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Oued.

- 4- Le ministère du Commerce a annoncé samedi l'ouverture des contingents quantitatifs pour l'importation des produits et des marchandises au titre des licences d'importation pour l'année 2017, lesquels concernent 21 produits. Ces contingents sont ainsi ouverts du 1er avril 2017 à 8h00 et jusqu'au 15 avril 2017 à 17h00, conformément au décret exécutif 15-306 de 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, selon un avis publié sur le site web du ministère.



- 5- Les travaux de la 34ème session ordinaire du conseil des ministres de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) auxquels a pris part le ministre de l'Energie, M. Noureddine Boutarfa, ont pris fin vendredi soir à Abidjan (Côte-d'Ivoire), a indiqué le ministère de l'Energie. Hormis les dossiers liés à la conduite générale des organes et de la décision d'accélérer l'agenda de la réforme de l'Association, le conseil des ministres de l'APPA a examiné le développement des marchés pétroliers et a apporté son soutien au processus de stabilisation des marchés du pétrole initié par l'accord d'Alger le 28 septembre 2016, confirmé par l'accord de Vienne le 30 novembre 2016 et concrétisé par la signature de la déclaration de coopération Opep et non Opep le 10 décembre 2016.

- 6- La Ministre de la Poste et des technologies de l'Information et de la Communication, Iman Houda Feraoun a affirmé, jeudi à Alger, qu'"Algérie poste a procédé à l'acquisition de 5 millions de cartes de paiement électronique +Edahabia+ à distribuer à ses clients pour les utiliser au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB)". La ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, a fait savoir que "près de 7 millions sur les 19 millions de clients utilisent l'ancienne carte de retrait", ajoutant que la généralisation de l'utilisation de la nouvelle carte de retrait "Edahabia" "se fait graduellement pour préserver les données personnelles des clients".

- 7- L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) compte, à travers le lancement d'un projet de modernisation de ses services accueil et d'écoute, assurer une meilleure qualité de prise en charge des demandeurs d'emploi, a affirmé samedi à Alger son directeur général, Mohamed Tahar Chaâlal.



A lire : Sellal: l'Algérie a encore besoin d'importer certaines marchandises pour garantir une concurrence et un meilleur choix au consommateur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé samedi à El Oued, que la réduction de l'importation ne signifiait pas l'interdiction de certaines marchandises car l'Algérie a encore besoin d'une concurrence pour fixer les prix et offrir un meilleur choix au consommateur.

"La réduction de la liste des importations ne signifie nullement l'interdiction de certaines marchandises car nous avons encore besoin de fixer les prix sur le marché et de garantir la qualité d'une part, et d'offrir un meilleur choix au consommateur algérien d'autre part, a indiqué M. Sellal dans une allocution lors d'une réunion avec les autorités locales et les représentants de la société civile.

Il a précisé à ce propos, que les mesures du Gouvernement de rationalisation des dépenses publiques et de maîtrise du commerce extérieur tendaient à "préserver les équilibres macro-financiers du pays et le pouvoir d'achat du citoyen tout en poursuivant les programmes de logement, de santé et d'éducation ainsi que les efforts d'appui à l'investissement productif".

Il a souligné également, que la diversification de l'économie renvoyait indubitablement à la génération d'activités dans les domaines qui enregistrent un déficit afin de couvrir les besoins et l'exportation qui ne doit pas se limiter aux cimenteries, au montage de véhicules, à la sidérurgie et aux minoteries qui "restent bien qu'elles sont actuellement rentables, exposés à la récession".

Au volet industriel, le Premier ministre a rappelé que ce secteur représentait un "autre axe dans l'action du Gouvernement pour la modernisation et la diversification de l'économie nationale à travers la relance de l'infrastructure industrielle nationale, le soutien de la production locale et la promotion des marques "made in Algeria".

S'exprimant sur le secteur tertiaire, il a relevé que celui-ci constituait une partie importante des importations et il est donc important, selon lui, de "développer nos capacités en matière de bureaux d'études, de transport de marchandises et de technologies nouvelles et autres activités susceptibles de réduire les dépenses de l'Etat et de permettre à une jeunesse aussi dynamique et ambitieuse que celle d'El Oued d'entreprendre et de contribuer ainsi au développement du pays".

"Il est impératif d'opérer un changement dans les mentalités afin de renouer avec la valeur des métiers et de l'enseignement professionnel", a-t-il encore dit avant de souligner la nécessité de développer les spécificités de chaque wilaya afin d'"atteindre des objectifs plus importants comme l'exportation, la transformation alimentaire et la diversification des activités économiques dans la wilaya à l'image du tourisme, de l'artisanat et des services."



Rappelant la contribution du peuple en tant que partenaire à l'édification du pays, le Premier ministre a déclaré que "si nous devons compter uniquement sur notre peuple, sa sagesse et son génie collectif, nous sommes alors tenus de lui faire confiance, de lui dire la vérité et de l'associer à la construction de son pays."

L'Etat "a le devoir d'informer le citoyen particulièrement, dans ce monde d'aujourd'hui marqué par de profondes mutations d'ordre idéologique, sécuritaire et économique et qui connaît un développement perpétuel des technologies de l'information et de la communication et une interférence entre les discours scientifique, politique, médiatique et même religieux", a-t-il poursuivi avant d'affirmer que c'est dans ce cadre précis que s'inscrivent les visites dans les différentes régions du pays qui sont loin d'être "simple routine ou tradition".

Il a ajouté dans ce sens, que "la communication demeure le meilleur moyen de s'enquérir des préoccupations du citoyen" pour les responsables.

A une question d'un citoyen sur la récupération des armes saisies lors de la décennie noire, M. Sellal a fait savoir que 56% de ces armes soit 258.000 armes ont été rendues à leurs propriétaires.

-FIN-